

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 14 octobre 2019**

**COMPTE RENDU**

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le 14 octobre à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

**Présents :** MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BASSET Any, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, DURAND Nelly, MAC DONALD Sandra, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, TEISSERENC François.

**Absents excusés :** MM CROS Monique, GAZAGNE Marie Thérèse, ISARD Paul, LUCAS André, RICARD Paul,  
Convocation en date du 8 octobre 2019.

Présents 10, absents excusés 5

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame BASSET Any est désignée secrétaire de séance. Le PV de séance du 24 septembre est approuvé à l'unanimité.

**037/2019 CANTINE SCOLAIRE**

Le Maire informe le conseil que les agents de la restauration scolaire municipale signalent régulièrement des problèmes au niveau des repas servis aux agents. Les menus paraissent quelquefois peu adaptés aux enfants de 3 ans notamment et on constate beaucoup de déchets dans les assiettes. Plusieurs parents d'élèves ont fait remarquer leur mécontentement auprès des agents.

Le contrat avec l'Occitane de Restauration (cuisine centrale de Béziers) a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour un renouvelable par tacite reconduction. Il est donc potentiellement résiliable au 31/12/2019

Il propose au conseil de résilier le contrat actuel pour consulter d'autres entreprises.

Le conseil approuve à l'unanimité et décide de lancer une consultation pour la fourniture des repas à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

**038/2019 DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL 2019**

Suite à une erreur de saisie et à des dépenses imprévues, il s'avère nécessaire de prendre les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement – Dépenses

66111	intérêts emprunt	+ 4 545 €
60633	fournitures	- 4 545 €

Investissement – Dépenses

1641	amortissement emprunt	+ 3 100 €
Opération 200111	équipement bâtiments communaux	+ 10 000 €
Opération 46	réfection salle des fêtes	+ 1 000 €
Opération 83	Réfection centre ancien	-14 100 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

**039/2019 CITY STADE LOCALISATION EMPLACEMENT**

Le Maire informe le conseil qu'Hérault Ingénierie nous accompagnera dans ce dossier pour assurer la maîtrise d'œuvre et consultera les différents services du Conseil Départemental (sport, tourisme, voirie,...)

Il demande au conseil de se prononcer sur l'emplacement du city stade, qui sera utilisé par l'école

2 lieux sont possibles :

En bord de Thongue, à côté du skate park, très difficile d'entretien avec les arbres et peut être trop petit ;  
Cependant, les arbres abritent du soleil en été

A côté de la Maison Médicale, plus éloigné, mais grand espace et passage piéton protégé.

Le conseil décide l'implantation à côté de la maison médicale.

**041/2019 FUSION SEM HERAULT AMENAGEMENT ET OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

Par délibération du 2/12/2008, la commune de POUZOLLES a confié à la SEM HERAULT AMENAGEMENT, dans le cadre d'un traité de concession, la réalisation de la ZAC DE GUINDRAGUES à POUZOLLES

HERAULT AMENAGEMENT va faire l'objet d'une liquidation par transmission universelle de son patrimoine au profit de l'Office Public de l'Habitat du Département de l'Hérault.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 le nouveau titulaire du contrat sera OFFICE PUBLIC de l'HABITAT.

Les clauses et conditions du contrat initial et des avenants éventuels ne sont pas modifiés

Le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer l'avenant de transfert

Le conseil approuve à l'unanimité

#### **042/2019 HERAULT INGENIERIE**

Hérault Ingénierie, service du Département de l'Hérault, est venu nous rencontrer en Mairie.

Le Maire a soumis le dossier du city stade et de la réfection des rues car nous ne savons pas assurer la maîtrise d'œuvre et notamment le cahier de consultation des entreprises

Une cotisation est versée chaque année à Hérault Ingénierie.

Une participation supplémentaire sera certainement demandée pour la maîtrise d'œuvre.

Le Maire rappelle que les devis de l'entreprise SLTPE avaient été validés mais l'entreprise est en liquidation judiciaire

Une consultation sera donc lancée pour le city stade et la réfection des rues dans les mois à venir

#### **042/2019 TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Maire expose que le nombre d'élèves inscrits en cantine a fortement augmenté cette année.

Il s'avère qu'une personne supplémentaire est nécessaire pour la surveillance de la cour entre 12h et 13h.

Le Maire propose donc d'ouvrir un poste d'adjoint technique de 2h hebdomadaires.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **Chemins à envisager**

Un inventaire des chemins en terre sera réalisé et des devis demandés

#### **5000 OPERATION 5000 ARBRES DU DEPARTEMENT**

Le Département, compte tenu du succès de cette opération, a arrêté les inscriptions et réfléchi à reconduire l'opération en 2020

##### **Alerte orange**

Barrières baissées aux gués.

Panneau stationnement médecin à enlever.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.